



Prévention et protection anti-incendie

Le moyen le plus efficace pour vous protéger, ainsi que votre maison, contre les incendies est d'identifier et d'éliminer les risques d'incendie. Soixante-cinq pour cent des victimes du feu qui décèdent chez elles habitent dans des maisons sans détecteur de fumée fonctionnel. Lors d'un incendie domestique, des détecteurs de fumée fonctionnels, ainsi qu'un plan d'évacuation en cas d'incendie, mis en pratique régulièrement peuvent sauver des vies.

Prévenir les incendies domestiques

- Conservez les articles inflammables à huit centimètres au moins de tout objet chauffant, tel que les poêles à gaz et les fourneaux.
- Ne fumez jamais au lit.
- Parlez régulièrement aux enfants des dangers du feu, des allumettes et des briquets et ne laissez pas ces objets à leur portée.
- Éteignez les radiateurs électriques portatifs lorsque vous sortez d'une pièce ou lorsque vous allez vous coucher.
- Restez dans la cuisine lorsque vous faites de la friture ou des grillades. Même si vous ne quittez la cuisine que pour quelques instants, éteignez le four.

Mettez en pratique la protection anti-incendie chez vous

- Installez des détecteurs de fumée à chaque étage de votre maison, à l'intérieur des chambres et dans les autres pièces de la maison. Testez-les mensuellement et remplacez les piles au moins une fois par an.
- Installez des détecteurs de monoxyde de carbone dans les pièces principales à tous les étages de votre maison et en hors des chambres. Les détecteurs de monoxyde de carbone ne remplacent en aucun cas les détecteurs de fumée. Apprenez à différencier l'alarme des détecteurs de fumée de celle des détecteurs de monoxyde de carbone.
- Pensez à installer un ou plusieurs extincteur(s) d'incendie chez vous. Formez-vous chez les pompiers à l'utilisation de ces extincteurs.
- Pensez à installer un système de gicleur automatique chez vous.
- Parlez d'un plan d'évacuation en cas d'incendie aux membres de votre famille et mettez-le en pratique deux fois par an.

En cas d'incendie



- Suivez votre plan d'évacuation.
- Souvenez-vous d'**ÉVACUER LES LIEUX**, de **RESTER DEHORS** et d'**APPELER le 911** ou le numéro des services d'urgence locaux une fois que vous avez évacué le bâtiment en toute sécurité.